

La société civile gagne du terrain



Après des décennies de guerre, de négligence et de mauvaise administration, la situation sociale et environnementale de l'Irak est grave. Le pays lutte toujours contre un gouvernement instable, la corruption et de très graves violations des droits humains, telles que des attaques contre des groupes minoritaires. Il est nécessaire de parvenir à de meilleures conditions de paix et de sécurité pour que le pays puisse avancer dans la création et l'utilisation d'un modèle de développement durable favorable. Alors que le pays jouit d'une plus grande participation de la société civile et de la démocratie, il est nécessaire de contrôler la répression et les violations des droits humains pour assurer l'avenir démocratique.

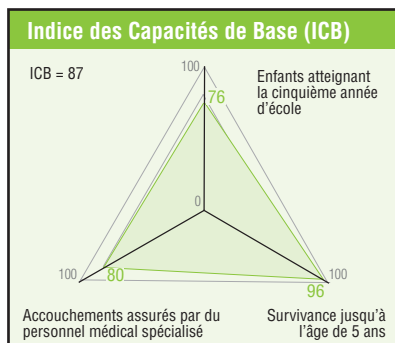
Masarat for Culture & Media Development (MCMD)
Sa'ad Salloum

L'Irak continue de relever d'importants défis suite à des années de conflits sociaux et de guerre. Les manifestations qui ont secoué le pays en février 2011, exigeant l'élimination de la pauvreté, du chômage et de la corruption, montrent le nouveau rôle que les citoyens irakiens commencent à jouer dans une société où la participation démocratique a été réprimée avec violence ou complètement étouffée. En dépit d'une atmosphère d'insécurité et de libertés publiques très déficientes, les organisations de la société civile sont en train de grandir et jouent un rôle chaque fois plus important pour le développement démocratique du pays.

Le rôle fondamental de la société civile

Les citoyens irakiens ont été appelés aux urnes le 7 mars 2010 et ont voté pour 325 nouveaux membres du parlement devant les représenter au Conseil des représentants. Malheureusement, contrevenant la constitution, la première séance du parlement le 14 juin 2010 a été ouverte sans avoir élu de président ni de députés. Cette paralysie politique et constitutionnelle a conduit à les organisations de la société civile à enclencher l'Initiative citoyenne pour la préservation de la constitution (ICPC), en présentant un recours devant la Cour suprême fédérale. La Cour fédérale a donné l'ordre au Président intérimaire de demander aux parlementaires de reprendre la séance et de choisir un Président et deux députés¹. Les observateurs de la société civile ont souligné que la décision est un signe de l'indépendance et de l'impartialité du pouvoir judiciaire. Cet événement montre aussi que la séparation des pouvoirs est la clé de voûte d'une démocratie réussie.

Cependant, la conclusion la plus importante que l'on peut tirer de la décision de la Cour est le rôle fondamental que la société civile irakienne est capable de jouer dans le processus de construction d'un Etat civil moderne. Le recours a été suivi d'une autre campagne de l'ICPC pour recueillir des signatures et faire pression sur les blocs politiques afin qu'ils tiennent leurs promesses électorales. D'après les données de l'ICPC, plus de 800 ONG, d'associations et de syndicats, ainsi que des personnalités reconnues dans divers milieux

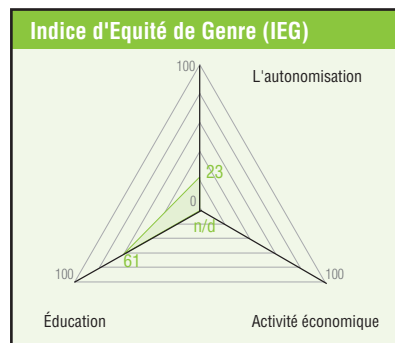


culturel, académique et social de différentes régions de l'Irak, ont participé à la campagne².

L'ICPC est devenu un cadre civique qui permet d'atteindre différents objectifs, parmi lesquels : accélérer la formation d'un gouvernement d'alliance nationale fondé sur la sincérité, la compétence et l'intégrité ; élaborer un programme visant à renforcer la sécurité et la stabilité politique ; réformer l'infrastructure institutionnelle ; renforcer le processus politique par le biais de la loi des partis politiques ; modifier la loi électorale ; respecter l'indépendance du pouvoir judiciaire ainsi qu'augmenter son efficacité ; offrir des services publics ; améliorer l'effectivité des organismes gouvernementaux ; assurer la protection des droits humains et des libertés publiques grâce aux garanties constitutionnelles et légales, y compris la liberté d'expression, d'association, de presse et d'accès à l'information ; aborder les questions de la pauvreté, du chômage, des délocalisations et de discrimination des groupes minoritaires³.

Les minorités en danger

Bien que les délocalisations de population se soient stabilisées ces dernières années, une violente attaque terroriste contre une église catholique à Bagdad le 31 octobre 2010 a obligé certaines communautés minoritaires à envisager de s'installer ailleurs. En novembre 2009 près de 350 000 des délocalisés sont retournés dans leur région d'origine – dont 60 % à Bagdad – alors que la plupart des rapatriés étaient arabes (sunnites et chiites), raison pour laquelle ils ne sont pas considérés comme faisant partie d'un groupe



minoritaire. Les informations de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ont montré que seulement 52 % du total des personnes déplacées à l'intérieur du pays désirent repartir vers leur lieu d'origine, alors que 20 % souhaite s'installer ailleurs⁴. Selon les données du ministère de la Délocalisation et de la migration (MDM) et le Gouvernement régional du Kurdistan (GRK), le nombre de personnes délocalisées en Irak est d'environ 2,8 millions, la plupart sont arabes (chiites et sunnites), et un total de presque 250 000 individus d'origine chaldéenne, assyrienne, arménienne, sabéenne mandéenne, kurde faïli, yézidi et des groupes de la minorité shabak⁵.

A défaut d'une action gouvernementale efficace pour traiter les problèmes des minorités ethniques du pays, les organisations de la société civile ont dû faire pression pour exiger davantage d'actions contre la discrimination et les attaques contre les minorités. L'ICPC, par exemple, a organisé des tables rondes sur les minorités, démontrant ainsi que la société civile peut et doit participer dans les affaires importantes du pays. Les discussions de l'ICPC ont souligné le besoin d'augmenter la participation des minorités dans le domaine politique, et d'éliminer les politiques éducatives racistes et les autres méthodes de désinformation qui contribuent à la discrimination fondée sur l'ignorance. Les discussions ont également permis de constater que depuis 2003 de nombreuses minorités ont quitté l'Irak et l'on prévoit qu'elles continuent à abandonner le pays pour les raisons suivantes : le manque de sé-

4 L. Mumtaz, Minority Rights Group International, p.19.

5 IDMC, (le 4 mars 2010), disponible sur : <www.internal-displacement.org/8025708F004BE3B1/(httpInfoFiles)/B0DB25F7122F4390C12576DC003B49AF/\$file/Iraq_Overview_Mar10.pdf>.

2 Voir : <icpciraq.wordpress.com>.

3 Ibid.

1 Cour suprême fédérale, N° 55 Federal 0.2010.

curité, de protection constitutionnelle, de lois contre la discrimination, de représentation dans le Gouvernement et au parlement ainsi que la prédominance d'une culture d'exclusion dans une société régie par la discrimination et l'ignorance.

Protestations massives et répression du Gouvernement

L'Irak n'a pas échappé aux manifestations de masse connues sous le nom de « printemps arabe » en 2011. La lenteur dans la constitution d'un gouvernement (plus de sept mois de dures négociations), la détérioration des services publics, ajoutés à l'augmentation croissante des niveaux de pauvreté et de chômage ont suscité les premières étincelles de protestation. Les protestations ont commencé dans les quartiers pauvres et oubliés du nord de Bagdad. Pendant le mois de février des manifestations ont eu lieu dans les villes de Kut, Diwaniya, Bassorah et Anbar et dans d'autres villes également. Dans la riche ville pétrolière de Bassorah, au sud de l'Irak, des voix se sont peu à peu fait entendre pour exiger de mettre fin à la corruption, avec des manifestants qui portaient des cartons jaunes (comme ceux qui sont utilisés par les arbitres de football) pour exprimer l'insatisfaction publique envers le Gouverneur et certains fonctionnaires locaux. Le même esprit a surgi dans les autres provinces en raison du manque de services de plus en plus fréquent. Les critiques soulevées contre les restrictions des libertés publiques, la corruption et les salaires élevés des parlementaires sont devenues des consignes populaires inscrites sur des pancartes de protestation. Plus important encore, les manifestations ont permis d'abroger la loi qui exigeait une autorisation légale pour avoir le droit de manifester, procédure qui avait frustré auparavant des centaines de manifestations.

Comme résultat des grandes protestations populaires, le premier ministre Nuri Al-Maliki a émis une directive en février 2011 pour réduire de moitié son salaire mensuel. Ceci est une reconnaissance de l'écart disproportionné entre les salaires des hauts fonctionnaires, ceux du personnel moins qualifié et les salaires des Irakiens moyens ; ceci a conduit à une révision de tous les salaires des hauts fonctionnaires du Gouvernement et à la réduction du budget des trois présidences — de la République, du Conseil des ministres et du Parlement — qui représentent une grande proportion du budget de l'État. A l'instar d'autres pays arabes, de grandes manifestations ont été convoquées pour le vendredi 25 février, 24 heures avant que le premier ministre convoque en réunion les leaders de la société civile. L'ICPC a envoyé au premier ministre un message dur, exigeant l'élimination de la pauvreté, du chômage et de la corruption gouvernementale⁶. En raison de la vague de protestation qui menaçait, le Gouvernement a mis en alerte tous les services de sécurité mais outre le fait d'utiliser la force pour disperser les manifestations, quatre journalistes qui y participaient ont été arrêtés et torturés⁷.

Les soulèvements de février ont mis en marche un mouvement inédit afin d'établir les organisations

6 Entretien avec Hanaa Edgar, Secrétaire de IAA, (25 février 2011).

7 Entretien avec les journalistes arrêtés (Bagdad, 4 mars 2011)

GUERRE ET ENVIRONNEMENT

Après la première guerre du Golfe, le Gouvernement de Saddam Hussein a commencé une série de grands travaux destinés à la dessiccation des Marécages mésopotamiens, une zone humide située au sud du territoire où vivent des peuples tels que les Arabes des marais, région qui abrite une grande diversité de vie sauvage. Le drainage des marécages a commencé, en fait, en 1950 et s'est poursuivi jusqu'en 1970 afin de récupérer des terres pour l'agriculture et l'exploitation du pétrole, mais, pendant la présidence de Saddam Hussein, les travaux ont pris plus d'ampleur et se sont accélérés, marquant surtout des représailles contre le soulèvement manqué des chiites ; on pensait alors que les dissidents chercheraient refuge dans la région des marécages. Les opérations de dessiccation ont compris l'ouverture de trois canaux (le Troisième fleuve, le Canal de la Gloire et le Canal de la Prospérité), construits de façon à reconduire l'eau du Tigre vers l'Euphrate. Vers la fin des années quatre-vingt-dix, les marais centraux étaient totalement asséchés ; en 2000 le Programme des Nations Unies pour l'environnement a estimé que 90 % des marais avaient disparu¹.

L'impact environnemental a été considéré comme catastrophique². Des zones de migration d'oiseaux ont disparu et plusieurs plantes et espèces animales endémiques de la région ont également disparu. La salinité du sol s'est accrue, ce qui s'est traduit par une diminution de la production laitière, de la pêche et de la culture du riz. Plus de 19 000 Km² de la région se sont transformés en désert. La plupart des Arabes des marais ont été délocalisés dans des zones proches, et on estime qu'entre 80 000 et 120 000 d'entre eux ont fui vers les camps de réfugiés en Iran³. Après l'invasion des États-Unis en 2003, des terre-pleins et des systèmes de drainage ont été endommagés et ouverts, et les marécages ont commencé à s'inonder à nouveau, mais la récupération — et la nouvelle poussée de la végétation des marais naturels — a été lente. Les secteurs les plus sévèrement touchés n'ont montré aucun signe de régénération⁴.

Mais après deux décennies de guerre la perte de l'écosystème du marécage n'a pas été la seule conséquence négative pour l'environnement. Par exemple, selon le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)⁵, le pays subit actuellement une sévère pollution du sol, de l'eau et de l'air provenant des substances toxiques libérées par la destruction des armes de guerre et des usines. De plus, le Tigre et l'Euphrate, qui fournissent la plus grande partie de l'eau, tant pour l'irrigation que pour l'eau potable, sont actuellement des égouts ouverts, couverts de déchets industriels et hospitaliers, qui recueillent le ruissellement des fertilisants pour l'agriculture et les déversements de pétrole. La restauration des systèmes de distribution d'eau et d'assainissement, le nettoyage des principaux points de pollution et des lieux souillés par les déchets ainsi que la prévention de l'érosion des sols et la désertification, sont quelques-uns des problèmes environnementaux les plus immédiats en Irak⁶.

1 Wikipedia, disponible sur : <en.wikipedia.org/wiki/Draining_of_the_Mesopotamian_Marshes>; disponible sur : <en.wikipedia.org/wiki/Mesopotamian_Marshes>; and <en.wikipedia.org/wiki/Glory_Canal>.

2 *The Mesopotamian Marshes of Southern Iraq*, (Mars2003), disponible sur : <www.public.iastate.edu/~mariposa/marshes.htm>.

3 Wikipedia, disponible sur : <en.wikipedia.org/wiki/Draining_of_the_Mesopotamian_Marshes>.

4 Voir : <ipsnews.net/news.asp?idnews=37031>.

5 Ibid.

6 Ibid.

de la société civile et les réseaux et pour permettre de contrôler les activités du Gouvernement et des droits humains ; le rôle important que les citoyens irakiens peuvent jouer pour assurer un développement démocratique national a également été souligné.

Recommandations

Pour que la vision des soulèvements de février devienne réelle, il est nécessaire de réaliser plusieurs objectifs :

- Préparer le terrain pour la participation des femmes au Gouvernement et mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'élimination de la violence familiale et sociale liée au genre.
- Traiter l'impunité relative à la corruption financière et à la fraude, traduire en justice les responsables

du terrorisme et du crime organisé et enquêter sur les récidives d'évasion de plusieurs criminels.

- Mettre en œuvre une stratégie nationale de réduction de la pauvreté. L'immense majorité des citoyens subit la pauvreté et le chômage ainsi que l'accentuation de la crise économique, sociale et des services, en particulier concernant la distribution d'eau, de produits alimentaires, d'énergie, de logements et la mauvaise qualité des soins de santé.
- Accélérer la procédure législative concernant les affaires politiques, civiles, économiques et culturelles, plus particulièrement en ce qui concerne la régulation des partis politiques, les élections, la production de pétrole et de gaz. ■